

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0045410

AS3306

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule 2675

Société : R.A.D

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUSSIF Mina

Date de naissance : 15.10.1953

Adresse : citée ENARA 1, Rue 28, mza 1, CASA

Tél. : 06.17.65.38.11

Total des frais engagés : 29.90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:


Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 07/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	7/11/22	75.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

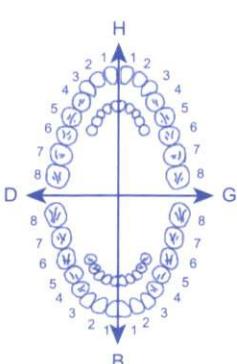
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

MOUAKET RACHIDA
Pharmacien
91, Avenue Dakhla
Hay INARA I - Aïn Chock
Casablanca
Tél.: 05 22 50 10 82

موقعیت رشیدہ

٩١ شارع الداخلة - حي الإنارة ١

عن الشق

الدارuspedia

الهاتف: 82 10 50 2

7/11/2012

FACTURE N° N° 0001779

M. ASSE Rano

Quantité	Désignation	P.U.	Total
1	La grecque tch	779.-	
<p>Arrêtée le présente facture à la Somme de Six cent Dix neuf Tch et 90 CT</p> <p style="text-align: right;"> Héritier - 91 - Cézembre 91, Avenue PHARAOH </p> 			

R.C. 236078 -Patente : 43016558

PPU : 79,90 DH
LOT : 650022
PER : 05/24

gsk

AUGMENTIN 100mg/12.50mg par ml Nourrisson, poudre pour suspension buvable en flacon de 30 ml

AUGMENTIN 100mg/12.50mg par ml Enfant, poudre pour suspension buvable en flacon de 60 ml

AUGMENTIN 500mg/62.5mg Enfant, poudre pour suspension buvable en sachet-dose, boîte de 12 sachets.

Amoxicilline/Acide clavulanique

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourrez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, demandez plus d'information au médecin ou au pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit (ou a été prescrit à votre enfant). Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous renversez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en au médecin ou au pharmacien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que l'AUGMENTIN et dans quels cas est-il utilisé ?
 2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre l'AUGMENTIN ?
 3. Comment prendre l'AUGMENTIN ?
 4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
 5. Comment conserver l'AUGMENTIN ?
 6. Contenu de l'emballage et autres informations.
- 1. QU'EST-CE QUE L'AUGMENTIN ET DANS QUELLES CAS EST-IL UTILISÉ ?**
- Classe pharmacothérapeutique : Association de pénicillines, y compris inhibiteurs de la bêta-lactamase - code ATC : J01CR02.
- AUGMENTIN est un antibiotique qui tue les bactéries responsables des infections. Il contient deux molécules différentes, appelées amoxicilline et acide clavulanique. L'amoxicilline appartient à un groupe de médicaments appelés « pénicillines », qui peuvent parfois arrêter d'être efficaces (être inactives). L'autre constituant actif (l'acide clavulanique) empêche cette inactivation.
- AUGMENTIN est utilisé chez l'adulte et chez l'enfant pour traiter les infections suivantes :
- infections de l'oreille moyenne et des sinus,
 - infections des voies respiratoires,
 - infections des voies urinaires,
 - infections de la peau et des tissus mous, incluant les infections dentaires,
 - infections des os et des articulations.
- 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE L'AUGMENTIN ?**
- Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucrels, contactez-le avant de prendre ce médicament.
- Ne donnez jamais l'AUGMENTIN à votre enfant :**
- s'il est allergique à l'amoxicilline, à l'acide clavulanique, ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
 - s'il a déjà présenté une réaction allergique grave (d'hypersensibilité) à un autre antibiotique. Cela peut inclure une éruption cutanée ou un gonflement du visage ou de la gorge,
 - s'il a déjà eu des problèmes au foie ou développé un ictere (jaunissement de la peau) lors de la prise d'un antibiotique.
 - Ne donnez pas l'AUGMENTIN à votre enfant s'il est dans l'une des situations mentionnées ci-dessous.

En cas de doute, demandez conseil à son médecin ou au pharmacien avant d'administrer AUGMENTIN.

Avertissements et précautions

Demandez conseil au médecin de votre enfant ou au pharmacien avant de lui administrer AUGMENTIN :

- souffre de mononucléose infectieuse,
- est traité(e) pour des problèmes au foie ou aux reins,
- n'urine pas régulièrement.

En cas de doute, demandez conseil au médecin de votre enfant ou au pharmacien avant de lui administrer AUGMENTIN.

Dans certains cas, le médecin de votre enfant pourra rechercher le type de bactérie responsable de l'infection.

Selon ses résultats, il pourra prescrire à votre enfant un dosage différent d'AUGMENTIN ou un autre médicament.

Réactions nécessitant une attention particulière

AUGMENTIN peut aggraver certaines maladies ou engendrer des effets secondaires graves, notamment des réactions allergiques, des convulsions et une inflammation du gros intestin. Lorsque votre enfant prend AUGMENTIN, vous devez surveiller certains symptômes afin de réduire les risques. Voir « Réactions nécessitant une attention particulière », à la rubrique 4.

Tests sanguins et urinaires

Si votre enfant effectue des analyses de sang (nombre de globules rouges ou explorations fonctionnelles hépatiques) ou des analyses d'urine (dosage du glucose), vous devez informer le médecin ou l'infirmière(ier) qui prend AUGMENTIN. En effet, AUGMENTIN peut influer sur les résultats de ces types de tests.

Autres médicaments et AUGMENTIN :

Si votre enfant prend ou a récemment pris un autre médicament, parlez-en à son médecin ou au pharmacien.

Si votre enfant prend de l'allopurinol (en traitement de la goutte) avec AUGMENTIN, le risque de réaction cutanée allergique est plus élevé.

Si votre enfant prend du probénécide (en traitement de la goutte), son médecin peut décider d'ajuster la dose d'AUGMENTIN.

Si des médicaments destinés à empêcher la coagulation du sang (tels que la warfarine) sont pris avec AUGMENTIN, des analyses sanguines supplémentaires peuvent être requises.

AUGMENTIN peut influer sur l'action du méthotrexate (un médicament utilisé pour traiter le cancer ou les maladies rhumatismales).

AUGMENTIN peut influer sur l'action du mycophénolate mofétil (traitement pour prévenir le rejet de greffe d'organes).

ou allaite, ou si elle pense
macien avant de prendre ce

AUGMENTIN contient:

- De l'aspartame (E951) qui est une source de phénylalanine. Celle-ci peut être nocive chez les enfants nés avec une maladie appelée « phénylcétonurie ».
- Du Maltodextrose (glucose) : Si votre enfant a une intolérance à certains sucrels, contactez le médecin avant de lui administrer ce médicament.
- Du potassium : en tenir compte chez les enfants suivant un régime pauvre en potassium.
- Du sodium : en tenir compte chez les enfants suivant un régime pauvre en sel, strict.

3. COMMENT PRENDRE L'AUGMENTIN ?

Veuillez toujours administrer ce médicament à votre enfant en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès du médecin ou du pharmacien en cas de doute.

Posologie

Adultes et enfants de 40 kg et plus :

Ces présentations ne sont généralement pas recommandées pour les adultes et les enfants pesant 40 kg ou plus. Demandez conseil au médecin ou au pharmacien.

Enfants pesant moins de 40 kg :

AUGMENTIN 100 mg/12.50 mg en flacon et AUGMENTIN 500 mg/62.50 mg en sachet :

- Toutes les doses sont établies en fonction du poids de l'enfant en kilogrammes.
- Dosage recommandé : 40 mg/5 mg à 80 mg/10 mg par kg de poids corporel et par jour, en trois fois.
- Votre médecin vous indiquera la quantité d'AUGMENTIN à administrer à votre bébé ou enfant.

AUGMENTIN 100 mg/12.50 mg en flacon :

- Une seringue graduée vous est fournie. Vous devez l'utiliser pour administrer la dose correcte à votre bébé ou enfant. Des informations sur la façon d'utiliser la seringue graduée sont fournies à la fin de la notice.

Pour l'AUGMENTIN en flacon, La seringue doseuse fournie avec ce médicament est graduée en kilogrammes et est uniquement réservée à l'usage d'AUGMENTIN. Chaque graduation représente 0,267 ml (ou 26,7 mg d'amoxicilline), sur la base de la posologie de 80 mg/10 mg/kg/jour en trois prises. Lorsque la posologie de 80 mg/10 mg/kg/jour est prescrite, la graduation sur la seringue correspondra au poids de l'enfant (par exemple, pour un enfant pesant 4 kg, administrer la dose correspondant à la graduation 4 kg sur la seringue 3 fois par jour). Pour les posologies autres que 80 mg/10 mg/kg/jour, les graduations sur la seringue ne correspondent plus au poids de l'enfant. Vous devez utiliser la graduation indiquée par le médecin ou le pharmacien.

Patients souffrant de problèmes rénaux et hépatiques :

- Si votre enfant a des problèmes rénaux, une adaptation de la dose peut être nécessaire.
- Le médecin pourra prescrire un dosage différent ou un autre médicament.
- Si votre enfant a des problèmes au foie, des analyses de sang plus fréquentes pourront être nécessaires afin de vérifier le fonctionnement de son foie.

Mode d'administration :

- Réalisez les prises de manière régulière au cours de la journée ; elles doivent être espacées d'au moins 4 heures. N'administrez pas 2 doses en 1 heure.
- Ne donnez pas AUGMENTIN à votre enfant pendant plus de 2 semaines. Si les symptômes persistent, consultez de nouveau un médecin.
- > **AUGMENTIN 100 mg/12.50 mg en flacon :**
 - Agitez bien le flacon, avant l'ouverture et avant la reconstitution, afin de détacher la poude des parois.
 - Agitez toujours le flacon avant chaque utilisation.
 - Donnez ce médicament à votre enfant au cours d'un repas.
- > **AUGMENTIN 500 mg/62.50 mg en sachet :**
 - Juste avant la prise d'AUGMENTIN, ouvrez le sachet et mélangez son contenu dans un demi-verre d'eau.
 - Donnez ce mélange à votre enfant au début d'un repas ou un peu avant.

Si vous avez administré plus d'AUGMENTIN que vous n'auriez dû :

Consultez immédiatement le médecin ou le pharmacien.

La prise d'une quantité excessive d'AUGMENTIN par votre enfant peut entraîner des maux de ventre (nausées, vomissements ou diarrhée) ou des convulsions. Parlez-en au médecin le plus tôt possible. Montrez la boîte de médicament au médecin.

Si vous oubliez de donner AUGMENTIN à votre enfant :

Si vous avez oublié de donner une dose à votre enfant, administrez-la dès que vous y pensez. Attendez ensuite environ 4 heures avant de lui administrer la dose suivante. N'administrez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oubliée de lui administrer.

Si votre enfant arrête de prendre AUGMENTIN :

Vous devez continuer de donner AUGMENTIN à votre enfant jusqu'à la fin du traitement, même si se sent mieux. Toutes les doses sont importantes pour combattre l'infection. Si certaines bactéries devaient survivre, elles pourraient être à l'origine d'une réapparition de l'infection.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Réactions nécessitant une attention particulière :

Réactions allergiques

- éruption cutanée,